
AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

La Municipalité de Piedmont a adopté le Règlement numéro 932-02-26 modifiant le règlement de zonage numéro 932-25

Ledit règlement a été approuvé comme suit :

Avis de motion du projet	1 ^{er} juin 2026
Dépôt du projet	1 ^{er} juin 2026
Adoption du projet	1 ^{er} juin 2026
Consultation publique	17 juin 2026
Adoption du règlement	6 juillet 2026
Réception du certificat de conformité de la MRC	20 août 2026
Avis d'entrée en vigueur	27 août 2026

Le présent règlement est présentement disponible à l'hôtel de ville et quiconque est intéressé, peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 12h00.

DONNÉ À PIEDMONT, CE 27^e JOUR DU MOIS D'AOÛT 2026.

Cathy Durocher
Directrice générale et greffière-trésorière